Image not found or type unknown

# Livret A : comment ça marche?

**Actualité législative** publié le **16/07/2024**, vu **585 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

**Livret A : comment ça marche?**

> Le livret A est un produit d'épargne réglementé par l'État, qui décide de son fonctionnement, de son taux, de son plafond, de la qualité des titulaires, etc., et dont les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Toutefois, savez-vous vraiment comment ce dispositif fonctionne ? Quel est le taux pratiqué ? Explications.

**SOURCE ET DE PLUS :**

**https://www.economie.gouv.fr/particuliers/livret-a**

> Vous voulez faire fructifier votre épargne de manière sécurisée et sans payer d'impôt? Vous pouvez ouvrir un livret A. C'est un placement dont le taux d'intérêt est fixé par l'État, en tenant compte de l'inflation. Votre argent reste disponible et vous pouvez faire un retrait en cas de besoin.

**SOURCE ET DE PLUS :**

**https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2365**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés